

DU Patrimoine et gestion durable (DUPAT)

Le Diplôme d'Université « patrimoine et gestion durable » s'adresse principalement aux artisans et dirigeantes et dirigeants d'entreprise de l'artisanat, voire à des architectes, mais également à des étudiantes et étudiants de formation initiale.

Présentation

Le Diplôme d'Université « patrimoine et gestion durable » s'adresse principalement aux artisans et dirigeantes, dirigeants d'entreprise de l'artisanat, voire à des architectes, mais également à des étudiantes et étudiants de formation initiale.

Son principal objectif est de développer les savoirs et compétences nécessaires au diagnostic technique dans le respect de la conservation du patrimoine, en particulier dans les entreprises artisanales et les petites entreprises du bâtiment qui sont en première ligne, en position d'alerter et de participer à la conservation du patrimoine.

Cet objectif se place dans un contexte où l'intervention des entreprises artisanales du bâtiment dans la réhabilitation, la rénovation, la restauration, la réparation du bâti ancien est un enjeu, certes économique, mais aussi social, culturel et environnemental (nouveaux marchés, approche locale, formation des jeunes, développement des groupements d'entreprises, de l'éco-artisanat, de l'éco-rénovation, et la nécessité du maintien des savoir-faire).

Les enjeux de la conservation du patrimoine étant à la fois techniques, réglementaires et culturels, le projet est de permettre la rencontre entre l'expertise de l'AFABRA (Association pour la formation dans l'artisanat du bâtiment Rhône-Alpes) et les domaines de compétence de l'Université Lumière Lyon 2 (en histoire de l'art, histoire de l'architecture et archéologie du bâti) dans lesquels l'Université est reconnue internationalement.

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Les enseignements n'ont pas uniquement lieu sur le Campus Berge du Rhône.

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Durée de la formation

336 heures

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation :

[Nathalie MATHIAN](#)

Contact secrétariat : [Christelle RIZZO](#)

Ce projet bénéficie par ailleurs de l'expérience acquise dans le domaine du patrimoine du Master « Patrimoine architectural : étude et valorisation » dans lequel l'équipe des enseignants travaille en étroite collaboration avec les professionnels du patrimoine (fonction publique et entreprises privées).

Candidature

Modalités de candidature

Pour candidater, il faudra fournir :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Les participantes et participants, en dehors des compétences déjà acquises dans leur domaine, disposeront de connaissances complémentaires transversales à l'ensemble des corps de métiers, afin qu'ils soient capables de réaliser des diagnostics et préconisations étayées, de procéder à des restaurations pertinentes respectueuses.

Les compétences visées par la formation sont :

- de leur apporter, ainsi qu'à leur conjointe ou conjoint les moyens de mieux renseigner leurs clientes et clients, de réaliser des diagnostics et préconisations étayées qui soient performantes sur le plan technique, réponde aux besoins des clientes et clients tout en respectant et conservant le patrimoine. Il s'agit de leur fournir les connaissances de base pour donner des éléments de culture en matière d'histoire des styles et de l'architecture,
- de leur permettre de dialoguer efficacement avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France), les architectes des monuments historiques et tous les prescripteurs en matière de patrimoine,
- de leur permettre d'afficher une reconnaissance des compétences et de se démarquer sur les marchés privés ou publics spécifiques,
- pour l'environnement, de bâtir et formuler des objectifs de gestion durable dans la manière d'effectuer diagnostic, préconisations et les travaux.